



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Présenté au Comité syndical pour débat d'orientation budgétaire

L'élaboration du budget primitif est précédée, pour les collectivités territoriales de 3 500 habitants et plus, d'une phase préalable constituée par le débat d'orientation budgétaire (articles L.2312-1 et L.2531-1 du CGCT). Les règles de transmission et de publication sont régies par le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

La préparation du BP 2018 est marquée par l'intégration des résultats 2017 dès le vote du budget à la différence des années précédentes. Cette démarche permet de couvrir les dépenses LIFE à engager dès le premier trimestre.

Les orientations budgétaires s'inscrivent d'une part dans un contexte national, d'autre part dans un contexte spécifique au Parc. L'année 2018 est une année charnière. Le contexte spécifique du Parc est lié aux engagements pluriannuels, aux frais de structure et à la gestion de la dette. Enfin, il est lié à l'évolution des effectifs et aux charges de personnel.

I. Engagements pluriannuels

A) Programme LIFE

PROGRAMME LIFE	BUDGET LIFE INITIAL	Budget révisé (transfert GIC + Sub Inv supplémentaire)	réalisé au 31/12/2017	Budget 2018	Prévision 2019
Dépenses	2 352 102	2 392 011	1 652 814	465 952	273 245
Recettes	2 097 008		1 673 806	65 000	358 202

Le programme se termine au 1^{er} trimestre 2019. Il est nécessaire d'engager des dépenses restantes en 2018 pour obtenir en 2019 le solde du financement européen.

B) Programme FORET

PROGRAMME FORET - fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses	120 854.89	223 958.95	222 146.04	132 625.00	
Recettes	123 327.58	164 694.97	128 520.00	280 370.16	34 800.00
Totaux	2 472.69	-59 263.98	-93 626.04	147 745.16	34 800.00
PROGRAMME FORET - Investissement	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses	121 033.98	262 551.75	452 178.36	173 671.60	
Recettes subventions et participations	108 713.91	218 775.59	218 562.34	185 511.76	135 552.85
Recettes FCTVA	18 526.00	11 788.00	16 580.00	35 890.82	61 812.78
Totaux	6 205.93	-31 988.16	-217 036.02	47 730.98	197 365.63
TOTAUX	8 678.62	-91 252.14	-310 662.06	195 476.14	232 165.63

Les exercices 2018 et 2019 sont très tendus en particulier en section d'investissement (travaux DFCl suite au déblocage des servitudes sur les pistes).. Le résultat négatif en fonctionnement correspond à l'entrée dans de nouveaux programmes pour lesquels il faut dépenser avant de pouvoir recouvrer les financements (Charte forestière du territoire, Plan de développement du Massif, ...).

C) Maison du Parc

Etat financier lié aux travaux de la Maison du Parc : les dernières factures restent à honorer (Lots travaux et MOE, tandis que le solde de la subvention du Conseil départemental et du Conseil Régional restent à percevoir.

	BUDGET 2018
TRAVAUX MAISON DU PARC	
Dépenses	53 253.32
Recettes	126 805.00

II. Frais de structure

L'augmentation pour 2018 est de 7 130,- €, année d'installation à la MDP. Les frais de structure devraient être en légère augmentation en 2019.

MAINTENANCE ASCENSEUR	2700
MAINTENANCE CHAUDIERE	600
EAU-ASSAINISSEMENT	2200
FRAIS D'ENTRETIEN DES LOCAUX	9000
FRAIS REPARATIONS LOCAUX	1000
FRAIS ENERGIE-ELECTRICITE	6000
FRAIS DE RECEPTION	1200
Assurance locaux + mission Contrôle bâtiments	1500
Fournitures administratives	400
En moins-value : location locaux	-16870
Location des salles	-600
TOTAL	7130

III. Etat de la dette

La situation financière du Parc permet de gérer la dette, dont l'état est présenté ci-dessous :

MONTANT TOTAL DE L'ENCOURS DE LA DETTE AU 31.12.2016

(capital)	Au 31.12.2016	Au 31.12.2017
PRÊT C.E. 500 000,-	300 000,00	250 000,00
PRÊT C.A. 236 877.28	103 316,15	95 675,19
CDC PREFINANCEMENT	256 656,00	128 328,00
CDC PRÊT MDP	305 000,00	289 750,00
TOTAL	964 972,15	763 753,19

Échéances 2018

	BANQUE	Capital	Intérêts
Le 25/01/2018	CA	7 950,42	3 874,85
Le 15/09/2018	CDC	15 250,00	0,00
Le 25/10/2018	CE	50 000,00	11 400,00
Le 01/04/2018	CDC Préfinanc. TVA	128 328,00	0,00
	TOTAL	201 528,42	15 274,85

IV. Charges de personnel

A) Présentation de la structure et de l'évolution des effectifs

L'équipe du Parc est composée :

- D'un Directeur
- D'une secrétaire de direction
- D'un chargé de communication
- D'un responsable administratif et financier
- D'un assistant comptabilité / gestion
- D'un assistant administratif des pôles
- D'un agent d'accueil assurant aussi des tâches de gestion et de secrétariat liées à l'accueil
- D'une équipe pour le programme LIFE (chef et projet + responsable administratif et financier LIFE)
- D'un pôle aménagement et développement durable du territoire composé de : un chargé de mission Gestion des ressources Eau-air-énergie-déchets, d'un économiste de flux, d'un chargé de mission interparcs tourisme, d'un chargé de mission agriculture durable, d'un chargé de mission tourisme durable, d'un chargé de mission aménagement du territoire/urbanisme et paysages
- D'un pôle Nature-Patrimoine-éducation au territoire composé de : un chargé de mission connaissance et vie du territoire, un chargé de mission DFCI – gestion durable de la forêt, d'un chargé de mission gestion et valorisation des espaces naturels et de leurs activités humaines, d'un chargé de mission Natura 2000, d'un chargé de mission conservation des espèces et des habitats naturels sensibles.

Cette équipe compte au 1er janvier 2018 : 20 agents auxquels il convient d'ajouter un agent en service civique ambassadeur du PNR Alpilles.

Au cours des trois dernières années (2015 – 2016 – 2017), les services de la structure se sont étoffés d'un poste supplémentaire à temps complet d'assistant administratif auprès des pôles.

Le poste d'accueil quant à lui était positionné dans le nouvel espace accueil rendu possible par l'installation dans la Maison du Parc, avec des halls d'exposition.

Depuis 2016 en outre, le Parc a commencé à accueillir une personne en service civique. En 2018, cet accueil de personnes en service civique se développe, car le service LIFE accueille un deuxième service civique

L'année 2018 verra une augmentation des effectifs dû à de nouveaux projets subventionnés nécessitant des postes de chargés de mission de catégorie A à temps complet: un CDD projet développement agro-écologie ; un CDD projet foncier agricole, un CDD projet Charte forestière du territoire, un CDD pour le projet interprétation du territoire, un CDD durant 2 mois ½ pour le projet pastoralisme. Pour 2018, en comptabilisant les périodes d'emploi, cela équivaut à 2,70 équivalents temps plein supplémentaires.

Les contrats de ces agents sont calés sur la durée de la mission pour laquelle ils sont recrutés. Les nouveaux emplois sont financés, en totalité ou de façon très importante, par ces missions à durée déterminée. Ils n'ont pas vocation à être pérennisés à l'issue de ces missions.

Evolution des effectifs en chiffres :

	2015	2016	2017	2018
Postes statutaires et Contractuels	19	20	20	22.7
Service civique	1	1	1	2
Total	20	21	21	24.7

Rappelons à ce stade que malgré l'évolution des effectifs, l'orientation budgétaire est de maintenir un ratio charges de personnel/charges de fonctionnement de 0,52.

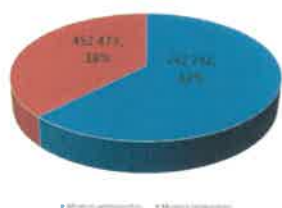
La structure accueille en outre depuis plusieurs années une équipe d'agents saisonniers APSIFS – Agents de prévention et de sensibilisations aux risques d'incendie de forêts – Durant la période estivale.

Le programme APSIF n'est pas encore finalisé pour 2018, le Conseil Régional étant en train d'étudier le dispositif.

Evolution des effectifs et charges de personnel : les charges de personnel sont mesurées à travers le ratio charges de personnel / charges de fonctionnement. Le ratio est tiré du compte administratif et s'établissait à 0,52 pour l'exercice 2017. Il est jugé correct et de ce fait l'orientation budgétaire est de maintenir ce ratio pour 2018.

L'orientation budgétaire est de maintenir ce ratio. Des recrutements vont avoir lieu en 2018 sur des missions temporaires, avec des financements dédiés, sur projets : agroécologie, foncier agricole, charte forestière du territoire, plan d'approvisionnement territorial, pastoralisme, mission « buffets fermiers » et mission « interprétation du territoire ». Ci-après les proportions missions permanentes/temporaires sur BP 2018 :

Répartition entre missions permanentes et temporaires

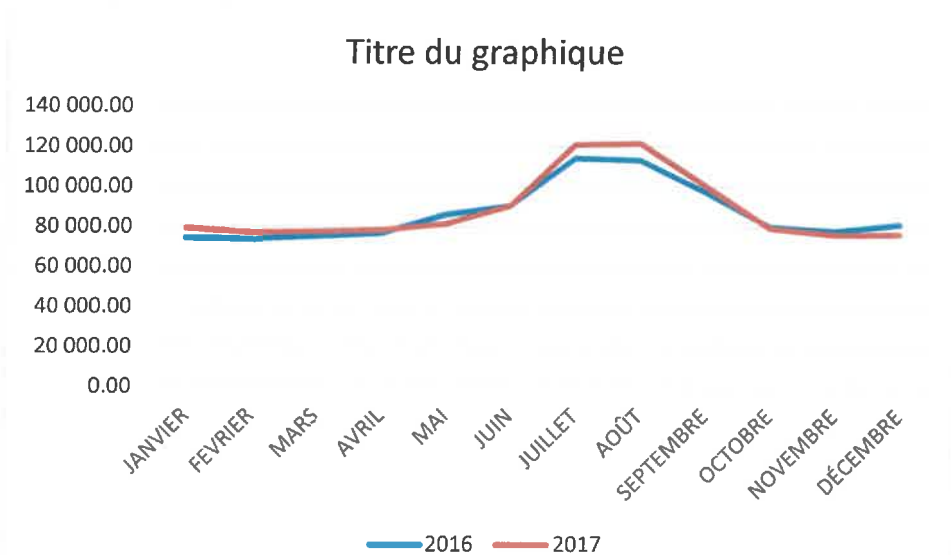


Missions permanentes 742 742

Missions temporaires 452 473

b) dépenses de personnel et rémunérations

L'évolution des rémunérations pour les années 2016 - 2017 apparaît dans le graphique ci-après (les agents saisonniers APSIFS sont comptabilisés :



Compte tenu des orientations budgétaires, les dépenses de personnel sont évaluées pour l'exercice 2018 à 1 140 416,56 €, dont 817 647,11 pour les rémunérations (comprenant les traitements indiciaires, NBI, supplément familial de traitement et indemnités y compris les indemnités aux services civiques).

c) *Avantages en nature et temps de travail*

Le personnel ne bénéficie pas d'avantage en nature.

Le temps de travail est de 35 heures pour un temps complet, avec possibilité pour chaque agent de faire plus d'heures hebdomadaire et de s'inscrire dans un choix d'option RTT, options définies par délibération du Comité syndical, suivant un protocole RTT.

V. Le résultat de l'exercice

Rappelons qu'ils seront repris dès le vote du budget primitif pour permettre de poursuivre le programme LIFE dont les dépenses vont intervenir en particulier sur le premier semestre de l'exercice.

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT PROVISoire 2017					
FONCTIONNEMENT	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat de l'exercice	758 865.95	88 036.70	287 777.32	-207 019.91	719 651.08
Résultat N-1 reporté	1 641.16	760 507.11	859 145.21	955 309.22	547 836.58
Résultat cumulé	760 507.11	859 145.21	1 146 922.53	748 289.31	1 267 487.66

RESULTAT INVESTISSEMENT PROVISoire 2017					
INVESTISSEMENT	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat de l'exercice	134 584.29	-242 614.66	-16 100.14	-7 906.88	308 661.67
Résultat N-1 reporté	113 676.33	248 260.62	14 187.30	-1 912.84	-9 819.72
Résultat N + N-1	248 260.62	14 187.30	-1 912.84	-9 819.72	298 841.95
RAR Dépenses	-61 000.00		-189 700.47	-218 042.67	-236 463.22
Résultat cumulé			-191 613.31	-227 862.39	62 378.73

VI. Les orientations budgétaires chiffrées par chapitres - Recettes

A) Equilibre recettes permanentes / charges permanentes :

Recettes permanentes	1 209 063,91
Charges permanentes	1 093 608,47
MARGE	115 455,44

L'autofinancement des actions, en moyenne 20 %, n'est possible qu'en raison des réserves faites sur les années précédentes. La marge doit être augmentée soit par l'augmentation des recettes permanentes, soit par la diminution des dépenses permanentes, pour assurer l'avenir. La subvention annuelle d'ingénierie de l'Etat (100 000,- €) permet au Parc de maintenir une marge de 215 455,44 €.

B) Recettes de fonctionnement

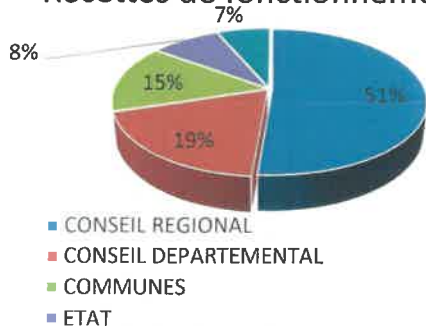
FONCTIONNEMENT Recettes	PNRA	Dont LIFE
Dotations statutaires	1 207 202.01	
Région	720 527.98	
Département	307 192.32	
Communes	179 481.71	
Subventions	480 517.91	65 000,00
Etat ingénierie	100 000.00	
Etat autres subv	52 500.00	5 000,00
Europe (Life)	0.00	
Région	211 417.91	30 000,00
Département	32 600.00	30 000,00
ADEME	24 000.00	
Agence de l'eau	60 000.00	
Participations	129 498.59	
Communes	94 723.88	
Autres	34 774.71	
Total 74	1 817 218.51	65 000,00

A noter que le Conseil Régional mobilise pour le financement de certaines actions des fonds d'autres financeurs, notamment des fonds européens.

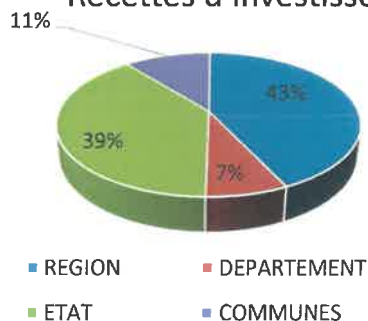
C) Recettes d'investissement

INVESTISSEMENT Recettes	PNRA
Subventions	354 682.48
Région	302 510.45
Département	52 172.03
Participations	351 691.68
Etat (FCTVA)	275 000.00
Communes	76 691.68
Autres	
Total chap 13	706 374.16

Recettes de fonctionnement



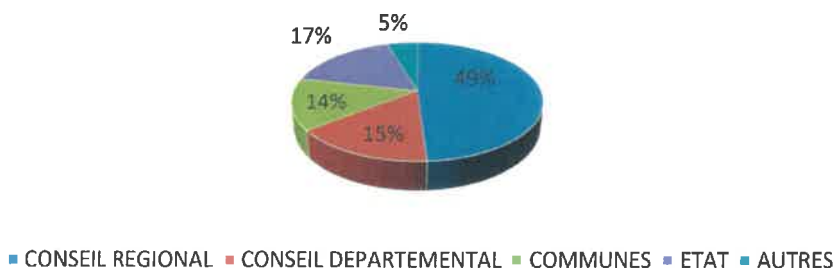
Recettes d'investissement



Total recettes tous secteurs : :

CONSEIL REGIONAL	1 234 456.34
CONSEIL DEPARTEMENTAL	391 964.35
COMMUNES	350 897.27
ETAT	427 500.00
AUTRES	118 774.71

Total recettes toutes sections



VII. Les orientations budgétaires chiffrées par chapitres – Dépenses et recettes

En section de fonctionnement – dépenses :

011	Charges à caractère général	1 776 898.17
012	Charges de personnel	1 140 416.56
65	Autres charges de gestion courante	42 145.00
66	Charges financières	16 774.85
67	Charges exceptionnelles	90 300.00
Total DRF		3 066 534.58
023	virement à la section d'investissement	0.00
041	op, ordre de transfert entre sections	20 032.80
042	op, ordre à l'intérieur de la section	0.00
Total DOF		20 032.79
TOTAL		3 086 567.37

En section de fonctionnement – recettes :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
70	Produits des services du domaine et ventes	0,00
74	Participations et dotations	1 817 880,41
77	Produits exceptionnels	1 861,20
Total RRF		1 819 741,61
002	excédent antérieur reporté	1 267 487,66
Total RF cumulé		3 087 229,27

En section d'investissement – dépenses :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
002	déficit antérieur reporté	0,00
010	Stocks	
20	immobilisation incorporelles	1 300,00
21	Immobilisation corporelles (acquisitions)	117 783,86
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	62 424,00
23	immo en cours (travaux programmes)	412 539,40
13	subventions d'investissement	0,00
16	emprunts et dette assimilées	201 528,42
		795 575,68
041	opérations patrimoniales	6 790,00
Total DI		802 365,68
001	déficit antérieur reporté	
Total DI cumulées		802 365,68
	RAR	236 463,22
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 038 828,90

En section d'investissement – recettes :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
subventions d'investissement	438 164.16
dotation fonds divers et réserves	275 000,00
	713 164.16
op, ordre de transfert entre sections	20 032,79
opérations patrimoniales	6 790.00
	26 822,79
	739 986.95
excédent antérieur reporté	298 841,95
	1 038 828,90
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 038 828.90

VIII. Equilibre général budgétaire

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>En K€</i>	<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>En K€</i>
Charges à caractère général	1 776	Participations et dotations	1 817
Charges de personnel	1 140	Produits exceptionnels	1
Autres charges gestion courante	42 145	Excédent antérieur rep.	1 267
Charges financières	16 774		
Charges exceptionnelles	90 000		
Opération d'ordre entre sections	20		
TOTAL	3 086	TOTAL	3 086
<i>Dépenses d'investissement</i>		<i>Recettes d'investissement</i>	
Immobilisations	174	Subventions	431
Travaux programmes	412	FCTVA	275
Emprunts	201	Op. d'ordre ent.sections	20
Opérations patrimoniales	6	Opérations patrimoniales	6
Restes à réaliser	236	Exc. Antérieur rep.	298
TOTAL	1 038	TOTAL	1 038